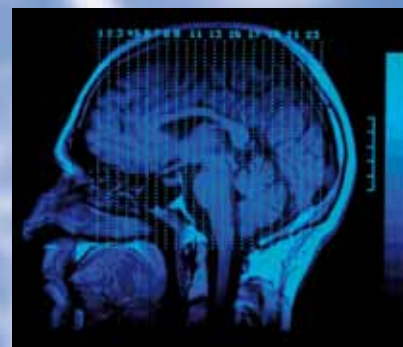


Paris-Ile de France Capitale Economique

L'innovation comme facteur d'attractivité : un défi pour l'Ile-de-France

Réalité et perceptions des performances
dans les principales métropoles européennes

Septembre 2010



Sommaire

ÉDITO

Innover pour attirer :
le défi de Paris Ile-de-France.....P3

INTRODUCTION

1. Paris-Ile de France Capitale Economique,
au service de la recherche et de l'innovation.....P4
2. Le cabinet Deloitte, accompagnateur
de tous les acteurs de l'innovation.....P5
3. Une conception large de l'innovation.....P6

MÉTHODOLOGIE

1. Des métropoles en quête de podium.....P8
2. La mesure de l'innovation.....P9
3. Les temps forts de l'étude.....P10

RÉALITÉ : FORCES ET FAIBLESSES DE PARIS ET DE SES CONCURRENTES

1. Le capital humain à Paris :
excellence, abondance, diversité.....P12-13
2. Financement de la R&D :
Paris dans le groupe de tête.....P14
3. Le capital-investissement :
l'Europe continentale
en retard sur le Royaume-Uni.....P15-16
4. La création d'entreprise :
un maillon à renforcer pour mieux
valoriser les idées nouvelles.....P17-18
5. L'existence de réseaux :
un paysage institutionnel trop complexe,
des pôles de compétitivité à conforter.....P19-20
6. L'environnement fiscal et institutionnel:
pôles de compétitivité et crédit-impôt recherche :
piliers de l'attractivité de Paris.....P21-22
7. Les infrastructures :
un déficit de grands projets.....P23-24
8. La vie sociale et culturelle :
plus de tolérance et de cohésion sociale
pour plus d'innovation.....P25
9. Performance de la R&D:
Paris en tête pour les brevets.....P26

PERCEPTIONS : LE DUEL ENTRE LONDRES ET PARIS

1. L'innovation perçue comme un critère
de l'attractivité à long terme.....P28
2. Londres en tête
pour la capacité d'innovation.....P28
3. Paris, la métropole la plus attractive
pour l'implantation d'un centre de R&D.....P29
4. Paris : n°1 pour les chercheurs,
mais derrière Londres pour les managers
et les professionnels de la finance.....P29
5. Paris : les efforts de dépense
en R&D à valoriser.....P30
6. Paris : n°2 pour les télécom,
le réseau et la fiscalité.....P31
7. Paris mal classée pour la rémunération
des chercheurs : un risque
pour son attractivité.....P32

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

1. Classement – Réalité/Perceptions.....P34
2. Recommandations :
 - Le financement de l'innovation.....P36
 - La valorisation de l'esprit d'entreprise.....P36
 - La gouvernance.....P37
 - L'image de Paris comme métropole innovante.....P38
3. Conclusions.....P39



© Thatès

Innover pour attirer : le défi de Paris Ile-de-France.



En 2010, Paris Ile-de-France s'est placée au quatrième rang mondial pour les investissements internationaux parmi les principales métropoles mondiales. Encore mieux : par le nombre de projets d'investissements dans les centres de recherche elle était troisième et même première en Europe comme le démontre le *Global Cities Investment Monitor*.

L'innovation est la clef de l'attractivité d'une métropole. C'est encore plus vrai pour Paris que pour toute autre *Global City*, ces villes phares du monde, en compétition pour attirer les investissements stratégiques rares : quartiers généraux et centres de recherche, mais aussi les talents.

Car Paris est « la Ville Lumière » et a été pendant longtemps à la pointe du progrès et de l'innovation. L'aviation, l'automobile, le cinéma, l'industrie nucléaire y sont nées, de nombreux grands artistes créatifs ont pu s'y épanouir. Après les guerres mondiales, sous la Guerre Froide, une logique de rattrapage économique avec une politique industrielle ambitieuse a conduit à mettre en place des structures efficaces. Paris bénéficie ainsi d'une concentration unique en Europe de chercheurs, de grandes entreprises et de secteurs de pointe.

Mais ces atouts sont-ils encore suffisants dans la compétition mondiale qui s'intensifie ? Alors que les grandes métropoles asiatiques cessent d'être uniquement des réservoirs de main d'œuvre bon marché et se tournent vers les high-techs, les services aux entreprises à haute valeur ajoutée et les industries de la création, notre métropole peut-elle encore se prévaloir de l'esprit d'innovation nécessaire ?

L'innovation est une capacité fragile. L'innovation naît d'un écosystème ouvert, tolérant, créateur de richesse, où l'émulation est possible. Les talents attirent les talents. L'innovation attire l'innovation. Elle se concentre dans les *Global Cities*. Mais elle peut aussi rapidement être attirée ailleurs. Toute métropole innovante risque de subir un *brain-drain* au profit d'une autre.

Une innovation, c'est une invention, une idée, un savoir-faire qui ne sera diffusée que si elle est valorisée. Depuis quinze ans, Paris-Ile de France Capitale Economique s'engage pour accroître la création de valeur générée par la recherche de notre Région Capitale et ainsi attirer davantage d'investisseurs internationaux, davantage de talents et pour promouvoir ses atouts à l'étranger et stimuler encore davantage l'innovation.

Avec Deloitte, Paris-Ile de France Capitale Economique souhaite aujourd'hui inspirer une nouvelle dynamique. La reconnaissance internationale de l'innovation francilienne est-elle à la hauteur de son potentiel en recherche et développement ? Quelles sont exactement ses forces et faiblesses face à ses concurrentes en Europe ? Quelle est sa capacité réelle d'innovation ? Quelles recommandations faire sur la base des meilleures pratiques que l'on observe dans les autres principales métropoles européennes ?

Cette étude, la première dans son genre, a pour ambition d'apporter sa contribution pour faire de Paris Ile-de-France l'une des métropoles innovantes les plus reconnues dans le monde.

Pierre Simon

Président Paris-Ile de France Capitale Economique

Gilles Pedini

Associé Responsable Affaires Publiques Deloitte

1. Paris-Ile de France Capitale Economique, au service de la recherche et de l'innovation

Paris-Ile de France Capitale Economique œuvre très activement depuis quinze ans pour faire reconnaître et valoriser les domaines d'excellence de la R&D francilienne à l'international comme auprès des pouvoirs publics.

2001-2010 : Promouvoir à l'international l'excellence de l'Ile-de-France en R&D.

Paris-Ile de France Capitale Economique sensibilise les investisseurs internationaux aux atouts de notre Région Capitale et notamment à l'excellence du plateau de Saclay lors de road-shows annuels au Japon, en Chine, en Inde, en Corée, aux Etats-Unis et dans les Pays du Golfe. Des missions de promotion se sont rendues aussi dans la Silicon Valley, auprès des universités américaines et à Bangalore. Notre Association a également invité les principaux fonds de pension américains pour leur faire visiter les pôles de compétitivité de Paris Ile-de-France. Ces pôles sont devenus un atout de l'attractivité de la Région Capitale.

2004 : Rendre visible à l'international l'excellence de l'Ile-de-France par la création de clusters.

Trois clusters du Pôle Sud parisien sont identifiés par le groupe de travail présidé par Pascal Colombani, ancien Administrateur du CEA :

- Mobile Life (télécom) futur Systematic
- Digital World (systèmes complexes), futur Cap Digital
- Healthy Life (sciences du vivant), futur Medicen

Notre Association demande leur création. Ils sont présentés lors du 1er Forum sur la Recherche, auquel assistent Christian Blanc, Claude Allègre et Bernard Landrieux. Puis cette proposition est relayée auprès de Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Economie et des Finances et de tous les ministres concernés.

Nous nous félicitons que le Pôle de Saclay fasse désormais partie des chantiers prioritaires du Grand Paris.

2005 : Stimuler fiscalement la recherche.

Tel est l'enjeu du 11ème Forum sur la Recherche : Paris-Ile de France Capitale Economique expose ses propositions basées sur l'étude de benchmark réalisée avec Ernst&Young pour identifier les meilleures pratiques fiscales dans les pays de l'OCDE, en présence de Christine Lagarde, Ministre Délégué au Commerce Extérieur.

2005-2009 : Plateau de Saclay : fédérer l'offre de formation pour la rendre plus visible à l'international.

Dans le but de développer des coopérations en vue d'un branding commun qui puisse être promu à l'international, Paris-Ile de France Capitale Economique a mis en place le cours pilote «Innovation in science and engineering» avec Altran, créateur de ce cours à Harvard. Il est destiné à 40 élèves de Supélec, HEC, Institut d'Optique, Université Paris-Sud, Polytechnique, ENS Cachan, INSTN et CEA.

2006-2007 : « La R&D française fait-elle bien son marketing ? »

Cette question est l'objet du 11ème Forum sur la Recherche. Notre Association avance ses préconisations en présence de François Goulard, Ministre Délégué à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur.

2009 : IVème Forum sur la Recherche : « Nos Pôles de Compétitivité s'affirment mais créent-ils de la Valeur ? »

En présence de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris-Ile de France Capitale Economique a appelé à une véritable rupture dans la gestion des pôles afin que la création de richesse devienne leur mission essentielle. Elle fonde ses propositions sur une étude inédite de benchmark international réalisée avec Altran et PricewaterhouseCoopers.

2. Le cabinet Deloitte, accompagnateur de tous les acteurs de l'innovation

Un engagement fort auprès de tous les acteurs de l'innovation

Deloitte en France mobilise des compétences diversifiées pour répondre à l'éventail des services attendus par ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs : grandes entreprises multinationales, start-up et PME innovantes, organismes publics...

Les 6 300 collaborateurs et associés incarnent le dynamisme et la réussite de la firme française par leur engagement auprès de leurs clients et leur souci permanent de garantir l'excellence des prestations qu'ils assurent.

Celles-ci couvrent une palette d'offres très large : audit, consulting et risk services, juridique et fiscal, expertise comptable et corporate finance, conformément à la stratégie pluridisciplinaire de Deloitte et suivant une démarche éthique.

Notre compréhension du processus d'innovation bénéficie de cette pluridisciplinarité et de la diversité de nos interlocuteurs.

En outre, nous nous intéressons de près aux tendances du marché en suivant et en récompensant chaque année lors du prix Fast 500, les entreprises en forte croissance, qui - souvent - sont aussi les plus innovantes.

Un réseau international apportant une vision globale

Deloitte Touche Tohmatsu est une organisation composée de cabinets membres, spécialisés dans des services professionnels à forte valeur ajoutée, au travers d'une stratégie partagée dans 140 pays et appliquée localement. Deloitte est forte du capital intellectuel de ses 169 000 collaborateurs dans le monde.

Deloitte compte plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, des institutions publiques et des milliers d'entreprises de croissance.



© EPAD



© iStock

3 . Une conception large de l'innovation

De l'idée au marché / du marché à l'idée

L'innovation est traditionnellement assimilée aux laboratoires et aux activités de R&D des grandes entreprises, à même de générer des connaissances et de les valoriser en mettant sur le marché de nouveaux produits.

L'innovation, valorisation de la nouveauté



Modélisation du processus d'innovation « market pull »

Aujourd'hui, l'innovation apparaît comme un phénomène plus large et complexe que cette vision d'un progrès linéaire tiré par une poignée de chercheurs :

- Les envies et l'imagination des consommateurs s'invitent dans le processus et suggèrent aux développeurs, aux chercheurs et aux designers des objets aux fonctions et aux usages détournés*.
- Les stratèges et les observateurs du marché sont à l'affût des nouveaux désirs et sollicitent les clients pour pressentir les tendances.
- Le cycle de vie des produits a tendance à se raccourcir, ce qui implique de suivre le marché au plus près.

De plus en plus le marché et l'expression du besoin orientent et façonnent l'innovation.

Dans ce nouveau paysage, si la génération de connaissance reste une composante cruciale de l'innovation, elle doit être associée à d'autres fonctions (design, marketing, vente, stratégie, finance...) pour aboutir à la production de biens et services nouveaux ou améliorés et à la création de valeur.

Innovation technologique et non technologique

L'innovation est souvent assimilée au secteur industriel et à la technologie. Le phénomène concerne en fait tous les secteurs : agriculture, finance, services à la personne, vente, industries culturelles et créatives, arts...

Par ailleurs, l'amélioration du processus de production, des techniques de distribution ou de gestion des stocks fait partie intégrante de l'innovation.

*Voir le rapport *Pour une nouvelle vision de l'innovation* de Pascal Morand et Delphine Manceau, 2009

« Une autre manière de comprendre les différences entre la R&D et l'innovation est de voir la R&D comme la transformation de capital en connaissances et de voir l'innovation comme la transformation de connaissances en capital. »

Source : entretien



Méthodologie

- 1. Des métropoles en quête de podium**
- 2. La mesure de l'innovation**
- 3. Les temps forts de l'étude**

1. Des métropoles en quête de podium

1. Objectifs de l'étude

Compte-tenu de l'importance croissante de l'innovation comme critère d'attractivité d'une métropole, Paris-Ile-de-France Capitale Economique a souhaité évaluer la capacité d'innovation de Paris et de sa région, et la comparer à celle de ses concurrentes en Europe.

L'attractivité est aussi une affaire de perception. L'étude vise donc à déterminer si l'image perçue reflète la réalité, si la capacité d'innovation de Paris est reconnue pour ce qu'elle est.

L'objectif est aussi de proposer des mesures pour renforcer le potentiel d'innovation de Paris Ile-de-France et valoriser l'image de la métropole comme territoire innovant.

2. Adopter le point de vue d'un investisseur souhaitant s'implanter en Europe

Par rapport à un classement des métropoles les plus attractives, l'originalité de cette étude est son ambition de :

- se focaliser sur un aspect de l'attractivité, probablement le plus révélateur du potentiel de croissance d'un territoire : l'innovation
- ajouter à l'approche comparative **l'analyse des attentes et le diagnostic des acteurs**

Dans cette étude, les noms des métropoles désignent les régions dans leur ensemble selon le tableau de correspondance ci-contre :

3. Un panel des concurrentes de Paris

Comme le montrent les précédentes études de benchmark de Paris-Ile-de-France Capitale Economique et notamment le « *Global Cities Attractiveness Survey* » et le « *Global Cities Investment Monitor* » les 6 métropoles retenues sont les principales concurrentes de Paris en matière d'attractivité.

Elles allient une image attractive à un écosystème qui regroupe des capacités économiques, financières et scientifiques de premier plan.

Les statistiques portent sur des territoires qui appartiennent tous à la catégorie des nomenclatures d'unités territoriales (NUTS) utilisées par Eurostat.

De grandes disparités existent néanmoins entre les métropoles du panel retenues :

	Population (Millions habitants, 2009)	Surface (km ²)	PIB par tête (€, PPA, 2007)
Paris	11,75	12 012	42 000
Londres	7,59 (2008)	1 572	49 100
Stockholm	1,89	6 789	42 000
Amsterdam	7,72	11 878	35 700
Milan	9,74	23 863	33 600
Barcelone	7,29	32 114	30 700
Berlin	3,43	891	24 400

Source : OCDE, Eurostat

Paris	Ile-de-France
Londres	Grand Londres
Amsterdam	West-Nederland
Berlin	Land de Berlin
Stockholm	Région de Stockholm
Milan	Lombardie
Barcelone	Catalogne

2. La mesure de l'innovation

Des éléments clés pour comparer et évaluer

L'innovation est un phénomène difficile à appréhender et à circonscrire : les théories économiques les plus récentes conçoivent le processus d'innovation comme un mouvement complexe, sensible à une grande quantité de facteurs*. Certains travaux ont cependant proposé des indices composites synthétisant plusieurs indicateurs statistiques.

Parmi ces indices, ceux proposés par le *European Innovation Scoreboard* de la Commission européenne font référence.

C'est la raison pour laquelle ils ont été retenus pour cette étude et complétés par une analyse documentaire et une enquête par entretien.

Ces indicateurs permettent d'évaluer les performances de Paris et de ses concurrentes sur les principaux facteurs de la capacité d'innovation.

*Voir les travaux de la chaire *Théories et méthodes de la conception innovante* dirigée par Armand Hatchuel à l'Ecole des Mines

Les trois premiers facteurs forment la matière première (input) de l'innovation

- La matière grise ou le **capital humain** (créateurs, chercheurs, managers)
- Le **financement** de la R&D
- Le **capital-investissement**

Suivent les vecteurs de l'innovation : échanges et prises de risque nécessaires à la création de valeur

- L'**entrepreneuriat** et l'attitude face au risque
- L'existence de **réseaux** et d'intermédiaires entre créateurs, chercheurs, entrepreneurs et financeurs

Les facteurs suivants sont des éléments structurels qui peuvent accélérer ou freiner l'innovation

- L'**environnement fiscal et institutionnel**
- Les **infrastructures** (transport, TIC, immobilier)
- La **vie sociale et culturelle** (vie culturelle et nocturne, tolérance)

Enfin, hors ces facteurs, l'évaluation des capacités d'innovation est complétée par une mesure des résultats (output)

- Les **performances en R&D**



© iStock

3. Les temps forts de l'étude

Elle a été conduite en trois temps

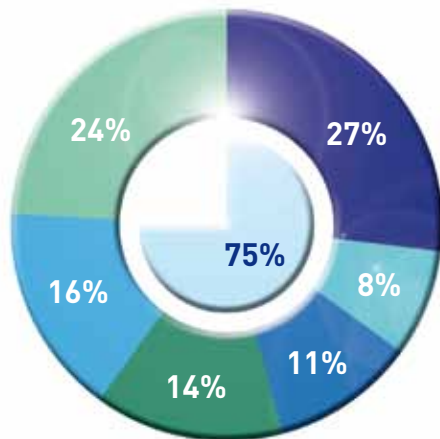
1. RÉALITÉ

Une étude statistique et documentaire et une enquête par entretiens apportent la matière nécessaire au diagnostic sur la réalité des performances comparées de Paris et de ses concurrentes européennes en matière d'innovation.

L'étude documentaire et l'analyse statistique forment le socle du bilan des forces et faiblesses de Paris et de ses concurrentes européennes sur les différents facteurs de l'innovation retenus.

L'enquête par entretiens approfondis avec des acteurs-clés du secteur de l'innovation apporte des éléments qualitatifs au diagnostic.

Ventilation des profils (40 personnes interrogées) :



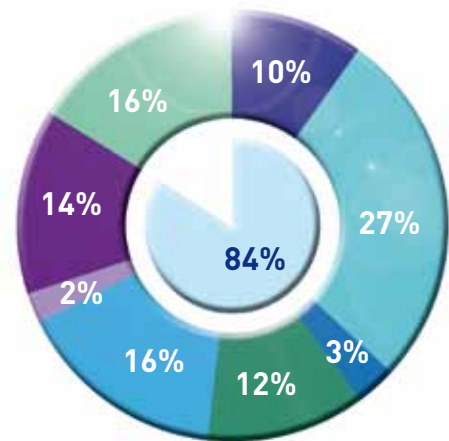
- Dirigeants et cadres d'entreprises
- Créateurs de start-ups
- Investisseurs
- Chercheurs
- Directeurs de pôles de compétitivité
- Responsables publics

Une enquête conduite auprès d'acteurs expérimentés du « secteur » de l'innovation

2. PERCEPTIONS

Un questionnaire en ligne sur les performances comparées des métropoles considérées en matière d'innovation a été envoyé à près de 400 acteurs proches ou parties prenantes des processus d'innovation.

Ventilation par profils (125 personnes interrogées) :



- Entrepreneurs
- Dirigeants et cadres d'entreprises
- Investisseurs
- Cadres juniors
- Chercheurs et directeurs de recherche
- Doctorants
- Etudiants
- Acteurs publics

L'enquête par questionnaire - qui ne vise pas la représentativité statistique - permet d'évaluer les perceptions d'acteurs familiers des enjeux d'innovation et d'attractivité, sur les performances comparées des métropoles considérées.

3. RECOMMANDATIONS

Les entretiens, complétés par une nouvelle consultation d'experts et les propositions du groupe de travail «innovation» de Paris-Ile de France Capitale Economique sont à la base de l'élaboration de recommandations pour améliorer les performances de Paris en matière d'innovation.

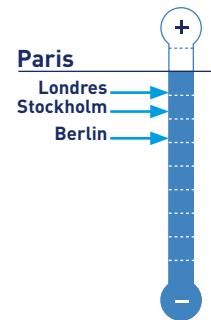


© Thales

Réalité : forces et faiblesses de Paris et de ses concurrentes

- 1. Le capital humain à Paris : excellence, abondance et diversité**
- 2. Financement de la R&D : Paris dans le groupe de tête**
- 3. Le capital-investissement : l'Europe continentale en retard sur le Royaume Uni**
- 4. La création d'entreprise : un maillon à renforcer pour mieux valoriser les idées nouvelles**
- 5. L'existence de réseaux : un paysage institutionnel trop complexe, des pôles de compétitivité à conforter**
- 6. L'environnement fiscal et institutionnel: pôles de compétitivité et crédit-impôt recherche : piliers de l'attractivité de Paris**
- 7. Les infrastructures : un déficit de grands projets**
- 8. La vie sociale et culturelle : plus de tolérance et de cohésion sociale pour plus d'innovation**
- 9. Performance de la R&D : Paris en tête pour les brevets**

1. Le capital humain à Paris : excellence, abondance, diversité



Paris forme et concentre parmi les meilleurs talents de la recherche et de l'innovation, mais perd en attractivité auprès des diplômés.

Paris, première région étudiante du panel

Paris arrive en tête du panel pour les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, alors même qu'elle a la population la plus nombreuse. Ceci peut masquer une durée d'études plus longue et une entrée tardive sur le marché du travail.

Les établissements d'enseignement supérieur de Paris sont de très bon niveau et drainent les meilleurs étudiants et doctorants vers la région parisienne. Cette densité de « hauts potentiels » attire chercheurs et directeurs de recherche.

Néanmoins, les meilleurs élèves ont tendance à choisir les grandes écoles alors que les principaux centres de recherches relèvent des universités. Le risque est une certaine dévalorisation des parcours de recherche ce qui rend difficile l'intégration des doctorats dans le monde professionnel.

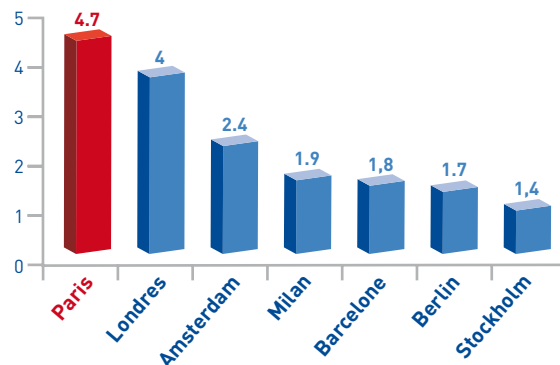
La qualité des chercheurs et des créateurs d'Ile-de-France est un facteur essentiel dans les décisions d'installation d'un centre de R&D. Des acteurs des secteurs de l'infographie et des industries culturelles ont notamment mis en avant l'excellence des formations dispensées à Paris, tandis que des recruteurs en informatique ont souligné la qualité et le coût attractif des diplômés dans leur secteur.

L'attractivité de Paris auprès des diplômés faiblit

Alors que Paris rattrapait Londres jusqu'en 2005 pour la part de la population active ayant reçu une éducation supérieure, l'écart s'est à nouveau creusé entre 2005 et 2008 (avec un taux de croissance du nombre de diplômés entre 2005 et 2008 de 0,3% pour Paris contre 11% pour Londres).

L'attractivité de Paris aux yeux de la main d'œuvre internationale qualifiée semble donc menacée.

Part des publications scientifiques au sein de l'UE 27 en 2006 (%).



Paris compte 135 000 chercheurs, soit 6,5% des chercheurs européens

La qualité des chercheurs à Milan, Stockholm ou encore Berlin repose essentiellement sur l'excellence des formations dispensées dans les universités locales. Londres et Paris bénéficient en outre de leur rayonnement international pour attirer les meilleurs chercheurs.

Un territoire qui concentre de nombreux chercheurs

Le nombre de chercheurs est un indicateur révélateur du degré d'innovation d'une région. En valeur absolue, le leadership de Paris pour le nombre de chercheurs est incontesté avec 135 000 chercheurs, soit 6,5% des chercheurs européens. En pourcentage de chercheurs sur l'emploi total, Paris se place juste derrière Stockholm (données Eurostat).

Paris devant ses concurrentes pour les publications scientifiques

Elle est talonnée par le Grand Londres, et Amsterdam, mais si les publications d'Oxford et Cambridge étaient comptabilisées cela donnerait une avance certaine à la métropole britannique.

1. Le capital humain à Paris : excellence, abondance, diversité

Paris dispose de plusieurs secteurs d'excellence pour lesquels elle est mondialement reconnue (matériels de transports, biotechnologies, nucléaire, nanotechnologie...). La diversité de l'économie parisienne, à la fois pôle manufacturier et centre décisionnel de premier plan, est favorable à toutes les dimensions de l'innovation.

Paris mieux que la Californie mais dans la moyenne européenne

A. SERVICES À HAUT NIVEAU DE SAVOIR

Derrière Londres (première place financière d'Europe) Stockholm et Berlin, Paris n'en demeure pas moins un centre important de services à haut niveau de savoir, notamment grâce à la présence de nombreux sièges sociaux.

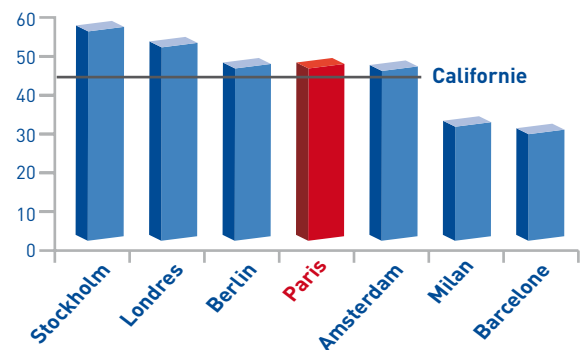
Ainsi, d'après le magazine *Fortune*, la capitale française se situait en 2008 en 1^{ère} position en Europe (2^{ème} dans le monde) pour le nombre de sièges des 500 plus grandes multinationales. Ces centres décisionnels participent du climat d'innovation en attirant capital humain, capitaux et grands projets.

B. SECTEUR MANUFACTURIER À HAUTE ET MOYENNE TECHNOLOGIE

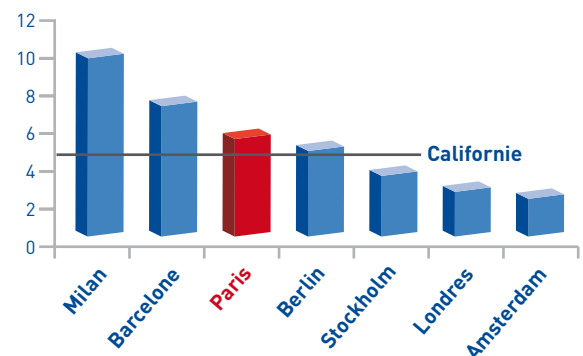
Paris garde un tissu industriel et se situe derrière Milan et Barcelone, les deux régions les plus manufacturières du panel.

Le tissu industriel francilien est un atout dans la mesure où conception et production sont souvent réunies en un même lieu.

Secteur des services à haut niveau de savoir (en % de l'emploi total).



Secteur manufacturier de haute et moyenne technologie (en % de l'emploi total).



Source : OCDE, 2007

SECTEURS D'EXCELLENCE DES DIFFÉRENTES MÉTROPOLIS CONSIDÉRÉES

Paris occupe une place importante sur les secteurs de pointe de l'innovation (biotechnologies, nanotechnologies, intelligence artificielle) et se distingue par son ADN créatif, au même titre que Londres (mode, arts, culture, design, graphisme).

A **Londres**, les secteurs les plus représentés sont surtout les services financiers, les services IT, les médias et les industries de la création.

Berlin affiche une certaine réussite dans des domaines choisis tels que les biotechnologies, les techniques médicales, les TIC, les systèmes de transports et l'optique.

Milan occupe le segment des télécoms, de la micro-électronique et des produits pharmaceutiques, mais surtout du design industriel et de la mode.

Barcelone est une ville beaucoup plus industrielle (automobile, électronique, textile et agroalimentaire).

Stockholm est reconnue pour la conception et la fabrication d'équipements électroniques, les clean tech et les services IT.

Amsterdam se distingue dans l'agroalimentaire, la chimie/pharmacie, l'électronique, la logistique et les transports.

Source : entretiens auprès d'investisseurs et d'entrepreneurs et recherches documentaires

2. Financement de la R&D : Paris dans le groupe de tête

En valeur absolue, Paris est de loin la première des 7 métropoles européennes retenues pour les dépenses en R&D. En valeur relative deux groupes se dessinent : Stockholm, Berlin et Paris en tête ; Barcelone, Milan, Amsterdam et Londres en dernier.

Paris représente 7,7% des dépenses européennes de R&D

Vers un rattrapage de Barcelone ?

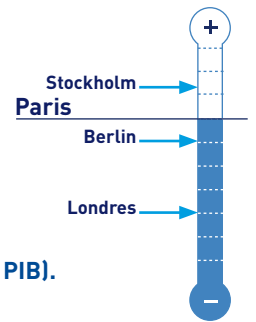
Si Stockholm, Berlin et Paris sont les régions qui consacrent la plus grande part de leur PIB à la R&D, Milan et surtout Barcelone rattrapent leur retard. Ainsi, les dépenses en R&D de la Catalogne ont augmenté de 82,4% sur la période 2000-2005. En outre, Barcelone est citée comme la ville la plus ouverte à l'innovation (notamment dans les marchés publics) et la plus dynamique. Le financement des instituts de recherche catalans par la Generalitat qui conduit une politique volontariste en matière de R&D participe de ce dynamisme.

Paris derrière la Californie et Stockholm pour les dépenses privées

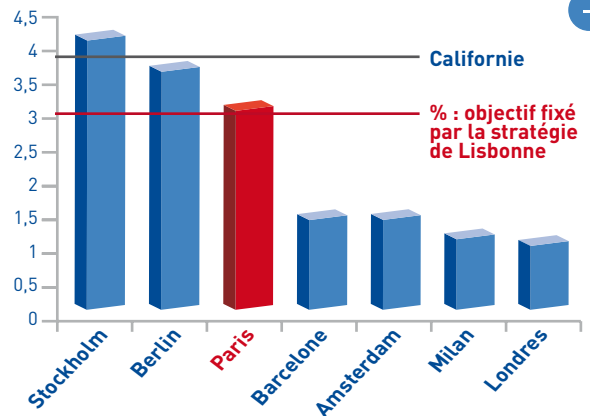
Le niveau de dépenses privées en R&D est un bon indicateur du degré d'innovation, dans la mesure où la recherche privée est généralement orientée vers la valorisation économique des résultats. Si elle reste assez loin en retrait derrière la Californie et Stockholm (environ 50% en deçà), Paris se maintient à un niveau raisonnable

Paris : d'importantes dépenses publiques en R&D mais largement derrière Berlin

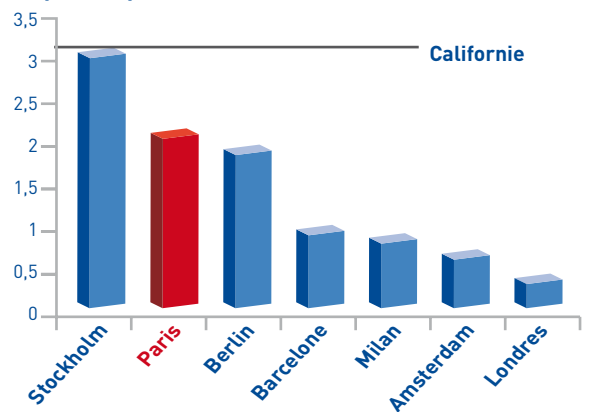
Sur les trois indicateurs (dépenses totales, privées et publiques de R&D en pourcentage de PIB) Paris appartient au groupe de tête. Cela confirme son statut de grande région de recherche et d'innovation.



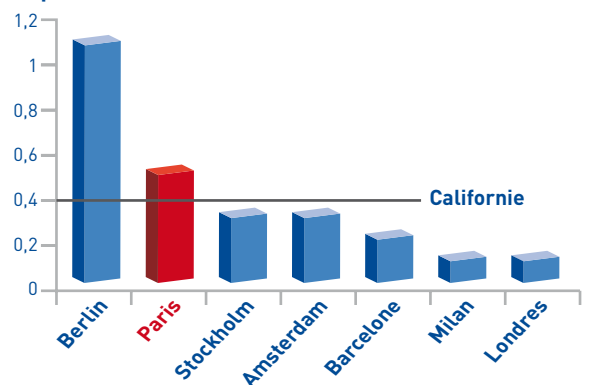
Dépenses en R&D : total (en % du PIB).



Dépenses privées en R&D (en % du PIB).



Dépenses publiques en R&D hors enseignement supérieur (en % du PIB).



Source : OCDE, 2005, données retraitées

3. Le capital-investissement : l'Europe continentale en retard sur le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni domine nettement les autres pays européens pour le capital-investissement. Cette avance tient aux différences entre les modèles de financement de l'économie. Le modèle anglo-saxon est mieux adapté à l'économie entrepreneuriale de la connaissance.

➤ **La France deuxième loin derrière, l'Allemagne rattrape son retard.**

Le capital-investissement est essentiel à la constitution de fonds propres pour les entreprises non cotées telles que les start-up innovantes. Son développement est donc un élément clé de la capacité d'innovation.

Il n'existe pas de données régionales complètes sur le capital-investissement, mais on peut comparer les volumes d'investissement au niveau national dans les métropoles du panel.

Le Royaume-Uni surclasse les pays d'Europe continentale avec plus de 22 milliards d'euros investis en 2008, soit près de 42% du montant total de capital-investissement au sein de l'Union Européenne, et ce malgré une baisse d'environ 45% entre 2006 et 2008.

La Suède se distingue des autres pays d'Europe continentale étudiés avec un ratio de capital-investissement sur PIB supérieur à un.

Ce ratio pour la France est légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne et dépasse ceux des autres pays considérés hors Suède et Royaume-Uni. L'Allemagne semble rattraper rapidement son retard.

Pays anglo-saxons et Europe continentale : deux modèles distincts

Les marchés des capitaux anglo-saxons sont occupés par de nombreux acteurs : marchés financiers, business angels, fonds d'investissement et de pension. Les possibilités de financement sont variées et permettent de lever facilement des fonds à des taux assez bas. Les investisseurs viennent souvent de l'industrie ou de la création d'entreprise et comprennent les besoins des entrepreneurs.

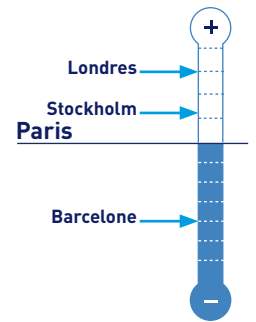
Dans le modèle continental, malgré l'arrivée récente de business angels, les banques restent les principaux acteurs du financement de l'économie. Les acteurs du capital-investissement sont souvent des filiales de banques ou de sociétés d'assurance, ce qui les influence.

Source : rapport du Conseil d'analyse économique (Le financement des PME, CAE, 2008) ; entretiens auprès d'investisseurs

	Montant total de capital-investissement en 2008 (en M €)	Ratio capital-investissement sur PIB en 2008 (en %)	Investissement dans des entreprises jeunes ou en création en 2008 (en M€)	Evolution du montant total de capital-investissement sur la période 2006-2008
Royaume-Uni	22 525	1,241	732	-44,9%
France	8 772	0,450	448	-13,1%
Allemagne	7 082	0,284	465	+101,3%
Suède	3 404	1,022	165	-20,1%
Italie	3 071	0,193	14	-10,1%
Espagne	1 842	0,168	99	-34,6%
Pays-Bas	1 788	0,301	228	-25,3%
UE	54 129	0,418	2 829	-23,9%

Source : EVCA Yearbook (Industry statistics), 1990-2009 editions

3. Le capital-investissement : l'Europe continentale en retard sur le Royaume-Uni



L'avis des experts

D'après de nombreux acteurs franciliens et étrangers interrogés, Paris doit investir pour relancer une croissance timide (autour de 2% par an sur 10 ans) et contrer le rattrapage rapide des grandes métropoles des pays émergents (Shanghai, Mumbai, Singapour, Beijing, São Paulo...).

Les industries de la connaissance et de l'innovation ont besoin d'un marché du capital-investissement développé, dynamique, avec de nombreux intermédiaires et investisseurs, proches des créateurs d'entreprises. Le succès de la Silicon Valley tient en bonne partie à la présence d'un tel réseau.

Le marché français du capital-investissement pêche par un volume trop faible et un manque de liquidité. En outre, les investisseurs interrogés critiquent le manque de savoir-faire en matière de communication financière et le manque de réalisme des hypothèses de développement des porteurs de projet. Sont également dénoncés: la frilosité des capital-risqueurs, leur manque de réactivité et leurs exigences parfois excessives en matière de documents financiers.

Le créateur d'une entreprise de services informatiques implantée à Paris et dans la baie de San Francisco explique que si les nombreux avantages de Paris et les aides publiques à la création d'entreprise font de la région francilienne une bonne base de départ, le manque de réactivité des investisseurs incite à se développer dans les pays anglo-saxons où l'on trouve de nombreux partenaires financiers.

De fait, les entreprises françaises, lors de leur deuxième ou troisième tour de table, ont souvent recours à des capital-risqueurs anglo-saxons qui s'intéressent avant tout au potentiel commercial du produit pour évaluer la capacité de développement d'une entreprise.

A Londres et dans la Silicon Valley, les capitaux sont disponibles plus rapidement et en plus grande quantité

L'abattement fiscal sur l'ISF pour les investissements dans des PME (loi TEPA, 2007) va ainsi dans le bon sens, même si certains contribuables bénéficiaires de cette mesure déplorent le manque d'informations sur les risques associés à l'investissement dans les PME (taux de destruction par exemple) et l'absence de fléchage des fonds vers certaines catégories d'entreprises ou secteurs.

Depuis deux ans cependant, les business angels français dont le nombre a récemment cru se fédèrent et s'organisent. (France Angels, Angels Santé ...)

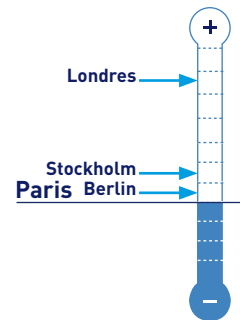


Le modèle de financement des industries de la Silicon Valley répond aux besoins d'industries modulaires telles que la microélectronique ou les énergies renouvelables, qui ne demandent pas nécessairement d'infrastructures et d'investissements de grande ampleur.

Ce modèle n'est pas forcément transposable à des industries bien développées en France telles que la pharmacie, le nucléaire, les transports. C'est d'ailleurs toute la difficulté pour Paris : faire coexister le paysage traditionnel composé de grands instituts de recherche publics (CEA, INRIA, CNRS...), de grands groupes industriels et énergétiques et de leurs financeurs institutionnels, avec un nouvel écosystème foisonnant de PME innovantes soutenues par un réseau dense d'investisseurs et d'intermédiaires.

Source : entretiens avec des créateurs d'entreprises innovantes et des experts des processus d'innovation.

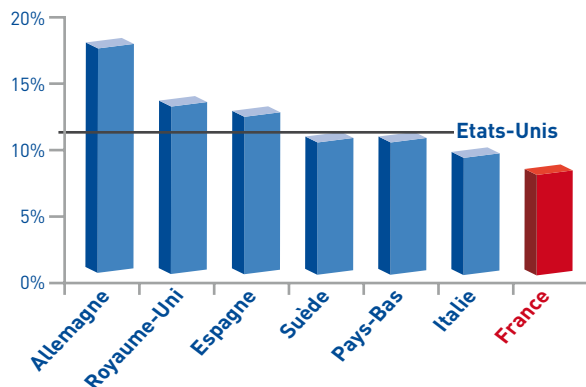
4. La création d'entreprise : un maillon à renforcer pour mieux valoriser les idées nouvelles



La France est dotée de mécanismes favorables à la création d'entreprises et les français affichent une véritable volonté d'entreprendre. Mais le manque de lisibilité des avantages offerts aux entrepreneurs et une trop grande réticence au risque conduisent à un retard de la France en termes de création et de croissance.

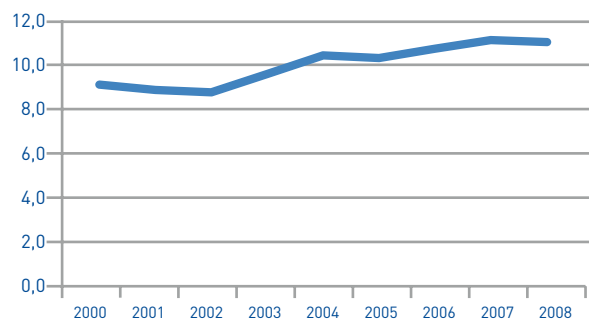
L'Ile-de-France reste en deçà de son potentiel de création d'entreprises

Taux de création d'entreprises*.



*Part des entreprises créées sur la population totale d'entreprises
Source : OCDE, 2005

Taux de création d'entreprises en Ile-de-France (en %)



Source : INSEE, dernières données disponibles

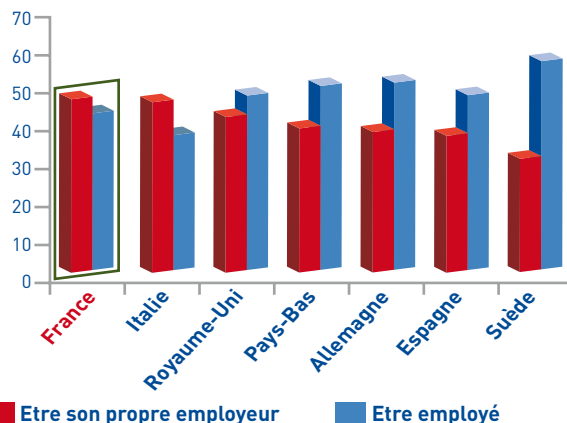
Paris reste très en deçà de son potentiel en matière de création d'entreprises issues de la recherche. Si les ressources du plateau de Saclay étaient situées dans un environnement plus favorable à la création d'entreprises tel que la Silicon Valley, 10 fois plus d'emplois pourraient être créés annuellement*. L'opération d'intérêt national qui préfigure l'établissement public Paris-Saclay a vocation à réaliser ce potentiel.

Un paradoxe entre désir d'entreprendre et création d'entreprises

D'après l'Entrepreneurship Eurobarometer 2009 de la Commission Européenne, les français sont les plus désireux d'être leur propre employeur parmi les populations considérées. Par ailleurs, il existe en France un large éventail d'aides à la création d'entreprise, de subventions, de réseaux de soutien à la création (Oséo) visant à favoriser l'entrepreneuriat. On observe donc un décalage entre la création d'entreprises d'une part, le désir d'entreprendre et les possibilités offertes aux entrepreneurs potentiels de l'autre.

*Rapport de Suzanne Berger du MIT pour l'Agence de Développement de l'Essonne.

Choix d'être son propre employeur ou d'être employé.



Source : Entrepreneurship Eurobarometer 2009

4. La création d'entreprise : encore beaucoup d'obstacles à surmonter

Une faible valorisation de la création d'entreprises en France

C'est le constat de la plupart des acteurs-clés consultés lors de l'enquête par entretiens. Les meilleurs talents s'orientent davantage vers la haute fonction publique ou les postes de cadres supérieurs au sein de grands groupes nationaux, bien valorisés financièrement, statutairement et socialement.

L'édition 2009 du *Entrepreneurship Eurobarometer* confirme que les français valorisent et estiment moins les créateurs d'entreprises que leurs voisins. Ainsi, les Français sont, les plus en désaccord avec l'idée que les entrepreneurs contribuent au bien commun.

Une grande réticence à la prise de risque est un frein à la création en France

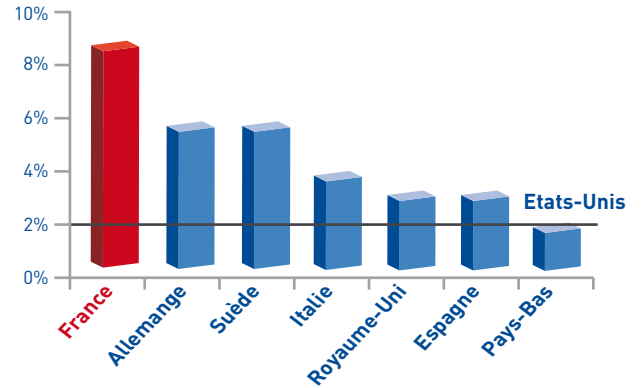
L'*Entrepreneurship Eurobarometer* relève ainsi que 8% des Français interrogés évoquent la peur des conséquences juridiques et sociales comme raison de leur préférence pour l'emploi salarié.

Ce résultat confirme le clivage entre salariés en CDI et travailleurs précaires. Ce fossé réel et perçu engendrerait une peur croissante de passer de la première à la seconde catégorie*. Cette situation contribue à l'aversion des Français pour la prise de risque individuelle et joue un rôle dans le déficit de création d'entreprises, notamment, issues de la recherche.

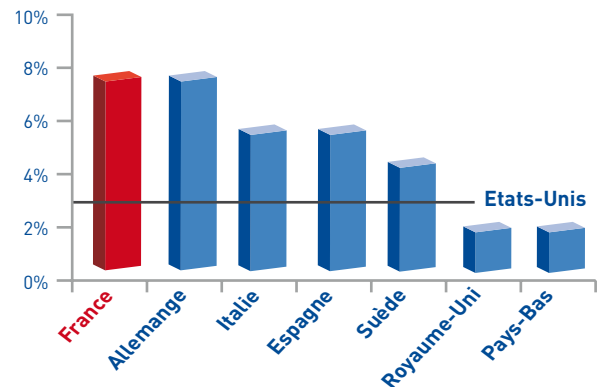
Une certaine peur du risque et un climat peu propice à la création d'entreprise est caractéristique de la France par rapport aux autres pays européens concernés.

*« La peur du déclassement : une sociologie des récessions », Eric Maurin, 2009

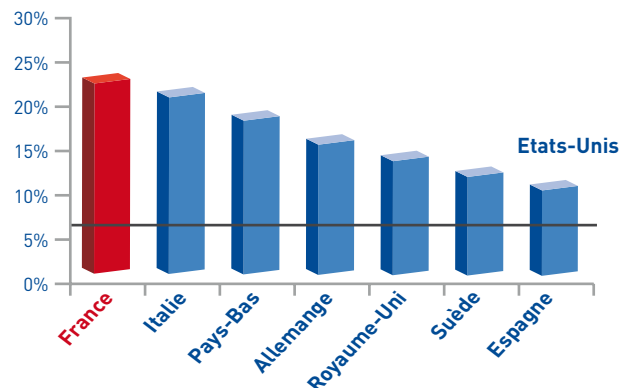
Pourcentage des sondés évoquant les difficultés administratives comme raison de leur préférence pour l'emploi salarié.



Pourcentage des sondés évoquant la peur des conséquences sociales et juridiques de l'échec comme raison de leur préférence pour l'emploi salarié.



Les entrepreneurs créent de nouveaux biens et services et contribuent au bien commun - Ensemble des plutôt pas d'accord et des pas du tout d'accord.



Source : Entrepreneurship Eurobarometer 2009

5. L'existence de réseaux : un paysage institutionnel trop complexe, des pôles de compétitivité à renforcer

La complexité des structures administratives françaises constitue un handicap majeur pour l'attractivité de Paris en matière d'innovation. Un effort important de rationalisation est nécessaire.

La multiplicité des structures administratives entrave le processus d'innovation

« L'innovation en Ile-de-France, quel numéro de téléphone ? » se demande le directeur marketing d'une multinationale interrogé lors de l'enquête. De nombreux acteurs privés sont autant désorientés et mentionnent les difficultés de gouvernance de l'innovation liées au « mille-feuilles » administratif particulièrement épais de la région francilienne. La tradition centralisatrice française engendre une implication forte de l'Etat dans les stratégies de développement de la métropole. Les vues de l'Etat central ne sont pas toujours partagées par la région. Les divergences entre la région et les départements ou encore entre la ville de Paris et les communes environnantes ajoutent à la complexité du paysage.

La création du Centre Francilien de l'Innovation (CFI) par fusion des CRITT va dans le sens d'une simplification et doit être saluée. Au même titre que la rationalisation des administrations déconcentrées et la création d'OSEO à partir de l'Agence de l'Innovation Industrielle (AII), de l'Agence Nationale de la Valorisation de la Recherche (ANVAR) et de la Banque de Développement des PME (BDPME).

Les pôles de compétitivité aident aussi à structurer le paysage, mais ils peinent parfois à s'affirmer face à des acteurs publics locaux souvent mieux dotés en ressources.

Le paysage de la recherche, de l'enseignement supérieur et les structures de valorisation sont encore trop éparpillés

L'insuffisante coopération en Ile-de-France entre Grandes Ecoles, universités, organismes de recherche publics rendent le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur complexe. Cela nuit à la visibilité à l'étranger et à l'attractivité de la recherche publique française, ainsi qu'à la valorisation économique de ses résultats.

La création des PRES et le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur vont dans le bon sens.

* Entretien avec un cadre dirigeant
** Entretiens

Tous les acteurs veulent participer à l'innovation mais peinent à se coordonner et à présenter un interlocuteur unique aux entreprises

Concernant la valorisation de la recherche, la multiplicité des structures, des incubateurs et des mécanismes de soutien va à l'encontre des principes de concentration de moyens et d'efficacité. « Le foisonnement des structures, leur cloisonnement, leur localisation parfois éloignée des pôles de recherche engendrent des niveaux d'activité insuffisants et une sélectivité insuffisante des projets »*** Les récentes mesures de rationalisation et de professionnalisation des structures de valorisation sont saluées par la plupart des acteurs consultés.

Une multiplicité d'interlocuteurs difficile à cartographier

Une logique de projet est préconisée par les acteurs interrogés, qui citent des exemples de réussite à l'étranger concernant l'aide publique à l'innovation. Cette approche permettrait de mieux orienter la stratégie publique d'innovation et de concentrer les moyens sur des projets porteurs. Elle est déjà mise en oeuvre par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) et le Fonds Unique Interministériel (FUI) mais les résistances au sein des organismes de recherche publics à ce mode de financement et de sélection des projets sont encore fortes.

Le rôle de l'Administration en question

Le secteur privé en France cherche souvent à maîtriser les flux et les échanges alors que l'innovation naît justement d'une liberté dans les parcours et d'un réagencement permanent des acteurs. C'est à se demander s'il ne serait pas préférable d'éloigner l'innovation de la tutelle de l'Administration et de laisser les acteurs privés s'en saisir. En effet, l'Administration a tendance à fonctionner en silo et à freiner la mobilité disciplinaire, géographique et organisationnelle des acteurs (notamment des chercheurs) alors même que « c'est dans la transversalité et la valorisation des différents cursus que se trouve l'innovation »****.

*** [Rapport sur la valorisation de la recherche, IGF, IGAENR, 2006].
**** Entretien avec un directeur de recherche

5. L'existence de réseaux : les expériences étrangères

Exemples étrangers : lisibilité des structures publiques de soutien, partenariats publics-privés et structures sociales non-hiérarchiques sont favorables à l'attractivité d'une métropole auprès des entreprises innovantes et des chercheurs.

Des structures horizontales non-hiérarchiques sont propices à l'innovation.

Berlin est une ville-Etat, ce qui permet une bonne lisibilité des structures administratives et une plus grande cohérence des politiques :

- Le Land a délégué à une SARL, « Berlin Partner GmbH », hébergée par la Industrie Handels Kammer (IHK) et financée en partie par la Banque d'Investissement de Berlin (IBB), le soin d'accueillir les investisseurs (recherche de foncier, de partenaires, informations sur le marché).
- Le dispositif est complété par la Zentrale Anlauf- und Koordinierungstelle (ZAK) qui aide les investisseurs dans les démarches administratives.
- L'organisation est donc claire et les investisseurs trouvent aisément à qui s'adresser selon leurs besoins.

L'inconvénient de Barcelone réside dans le manque de liens entre les laboratoires et les universités. Les laboratoires fonctionnent parfois en circuit fermé et les passerelles manquent encore.

Source : Entretiens

L'Allemagne possède des structures très performantes dans le domaine de la recherche appliquée.

En plus des Max Planck Instituts, plutôt dédiés à la recherche fondamentale, il existe un réseau d'instituts consacrés aux transferts technologiques et à l'aide aux entreprises innovantes: la Fraunhofer-Gesellschaft. Chaque institut est intéressé au résultat puisque les sommes allouées par la centrale de Munich varient en fonction du nombre de contrats décrochés.



© iStock

La force de Stockholm repose sur sa société non hiérarchique (notamment sur les lieux de travail) propice à la circulation des idées.

Pour un grand nombre d'acteurs-clés, les structures horizontales non hiérarchiques sont favorables à l'innovation, contrairement aux structures en silos.

Source : Entretiens

Le problème de Milan est que la capitale politique et administrative est Rome. Il est souvent reproché aux fonctionnaires romains une incompréhension des enjeux de l'industrie et du secteur privé. Le contre-exemple évident est Paris, capitale politico-administrative et économique, où les élites des deux univers ne font qu'un.

Source : Entretiens



© iStock

6. L'environnement fiscal et institutionnel :

les pôles de compétitivité et le Crédit Impôt Recherche (CIR) : piliers de l'attractivité de Paris

Les pôles de compétitivité à la pointe de l'innovation de Paris

La création de 7 pôles d'envergure mondiale a permis à Paris de structurer l'image de ses activités de R&D et d'innovation et de renforcer son attractivité et sa visibilité vis-à-vis des investisseurs étrangers.

Cependant la spécialisation sectorielle notamment de Move'o pour les matériels de transports, Medicen pour le secteur de la Santé, Cap Digital pour les industries culturelles et créatives... pose un problème de segmentation des écosystèmes d'innovation à une période où les grandes percées innovantes naissent aux interfaces entre secteurs et disciplines. Pour surmonter ce problème il convient de renforcer les partenariats.

Les pôles de compétitivité franciliens rivalisent avec les grands clusters européens et jouent un rôle de premier plan dans la structuration du paysage de la R&D et de l'innovation... parfois au détriment de l'interdisciplinarité, désormais au cœur des avancées scientifiques et industrielles.



© iStock

Clusters américains versus pôles de compétitivité

Les clusters américains sont dirigés presque exclusivement par des entreprises privées qui décident de l'allocation des sommes disponibles en privilégiant les actions pour la formation et le transfert de technologie tout en prêtant une attention particulière aux questions de propriété intellectuelle.

En France, les pouvoirs publics jouent un rôle important dans l'impulsion et la gouvernance des pôles (appels à projets, subventions, présence aux conseils d'administration).

Les pôles de compétitivité français reposent sur des spécialisations sectorielles là où les américains jouent de plus en plus sur la transdisciplinarité.

Une logique de clusters fonctionne dans d'autres métropoles européennes

Dans la région d'Amsterdam se distinguent quelques projets phare, comme Point One à Eindhoven (ville de Philips), cluster sur les nanotechnologies, ou encore le pôle de biomédecine près d'Utrecht.

La région de Stockholm regroupe deux clusters importants :

- Kista, la Silicon Valley suédoise, qui rassemble des industries de télécommunication et de microélectronique
 - North Station district, cluster de biotechnologies à vocation mondiale, en cours d'aménagement
- Berlin est moins compétitif que Munich et Stuttgart, mais affiche cependant de belles réussites telle que le Technoparc de Adlershof avec 14 000 emplois, 800 entreprises et 17 instituts de recherche.



© Thatès - Split Images

6. L'environnement fiscal et institutionnel : les pôles de compétitivité et le Crédit-Impôt Recherche (CIR) : piliers de l'attractivité de Paris

La France : « paradis fiscal pour la R&D ».

Le CIR est un « accélérateur d'innovation »* que beaucoup de pays envient à la France

Réformé en 2008, il permet une réduction de l'impôt sur les sociétés proportionnelle aux dépenses de R&D d'une entreprise. C'est l'une des mesures fiscales** d'aide à la R&D les plus généreuses des pays de l'OCDE. Elle représentait 4,1 milliards d'euros en 2008 et 5,8 en 2009.

Le CIR profite à l'attractivité de Paris pour des activités de R&D. En 2009 Paris devient aussi la 1^{ère} région européenne qui attire les plus de centres de R&D et la 3^{ème} au monde***.

Pourtant le CIR est contesté sur plusieurs points : selon une étude menée par l'Insead et Booz la fiscalité n'est que le 6^{ème} critère de l'attractivité d'un territoire. L'OCDE confirme le faible impact des CIR sur les dépenses de R&D****. Le CIR représenterait donc un manque à gagner fiscal pour une efficacité limitée.

Cependant, l'enrayement de la baisse des dépenses de R&D privée et l'augmentation de 64% des projets d'implantation de centres de R&D depuis 2008 à la suite de la réforme du CIR tendent à invalider cette hypothèse. En outre, des investisseurs et chefs d'entreprises étrangers rencontrés lors de l'enquête par entretiens ont confirmé que **le CIR apporte un surcroît d'attractivité important à Paris pour les activités de R&D.**

Une autre critique formulée à l'encontre du CIR et dont certaines personnes interrogées lors de l'enquête ont fait état, est sa possible capture par les grandes entreprises. Un rapport de la Cour des Comptes d'octobre 2009 (*Les prélèvements obligatoires des entreprises dans une économie globalisée*) confirme que les grandes entreprises

sont les premières bénéficiaires du CIR et que ce dernier profite au secteur des services plus qu'aux activités scientifiques et techniques.

Si les personnes consultées **sont très largement favorables au CIR**, elles plaident souvent pour une meilleure sélection des dépenses éligibles et pour un recentrage des crédits sur les activités scientifiques et techniques.

Certains acteurs clés remarquent cependant qu'une réforme du CIR (dans un contexte de suppression des niches fiscales) fait peser un risque d'instabilité juridique sur la fiscalité des entreprises nuisibles à l'attractivité du pays et de Paris.

Enfin, certains créateurs de PME réclament un « crédit d'impôt innovation » distinct du CIR, qui concernerait un éventail plus large d'activités non limitées à la R&D.

Mesures de soutien : les cas hollandais et italien

Les Pays-Bas ne sont pas une grande économie de l'innovation et de la R&D. Le gouvernement néerlandais tente de rattraper ce retard grâce à un éventail de politiques, subventions et incitations telles que :

- Le « Innovatie Voucher » : « chèques en blanc » aux entreprises qui peuvent les utiliser pour des dépenses de R&D. L'entreprise finance alors 1/3 de l'opération.
- Le soutien financier aux clusters

Par ailleurs, dans la région de Milan, une politique de soutien à l'innovation a été mise en place mais, selon plusieurs acteurs de l'économie milanaise, les fonds ne sont pas assez importants et les intervenants mal coordonnés.

* Entretien avec un chef d'entreprise

** Renommée « magic tax » par Paris-Ile de France Capitale Economique

*** Global Cities Investment Monitor,

Paris-Ile de France Capitale Economique et KPMG

**** Insead and Booz, Innovation : Is Global the Way Forward? 2006 OCDE, Etudes Economiques, France, 2009)

7. Les infrastructures : un déficit de grands projets

Télécom: Paris est correctement équipée. Grand décalage cependant entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord pour l'utilisation d'internet.

Un léger retard de Paris pour l'accès à internet

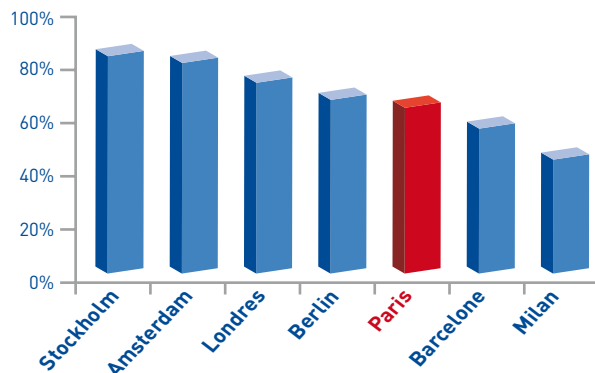
Paris se range plutôt du côté des régions d'Europe du Sud pour le taux des ménages ayant un accès à internet.

Ce résultat dénote un retard persistant par rapport aux métropoles du Nord, malgré des efforts d'investissement.

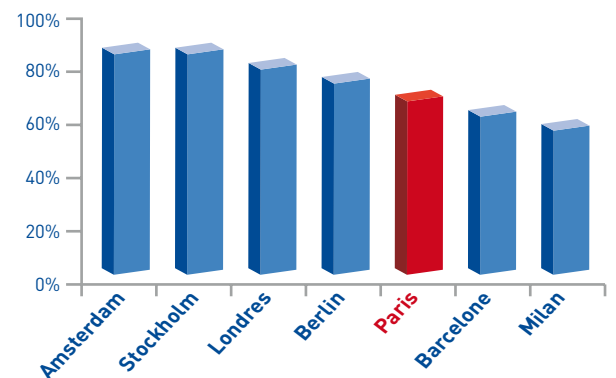
Une différence d'acculturation à internet entre les régions d'Europe du Nord et d'Europe du Sud

Cette différence se retrouve dans les niveaux d'équipement. Ainsi Paris est à nouveau à côté des métropoles du Sud.

Utilisation régulière d'Internet – Pourcentage de particuliers ayant eu accès à Internet, en moyenne, au moins une fois par semaine, en 2009.



Accès Internet des ménages - Pourcentage de ménages ayant un accès à Internet (2009).



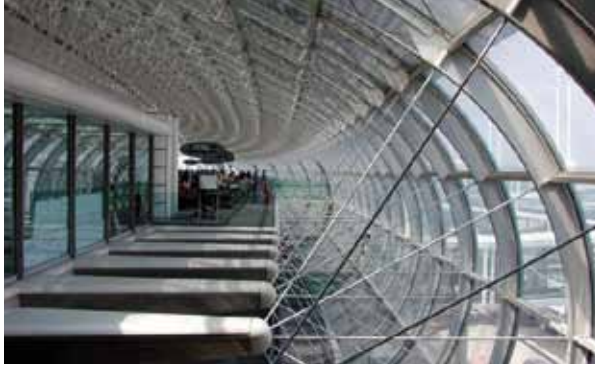
© ADP



© iStock

7. Les infrastructures : un déficit de grands projets

Paris manque de grands projets d'infrastructures immobilières et de transports. Elle doit rattraper son retard pour pouvoir continuer à rivaliser avec ses concurrentes européennes.



© ADP



© EPAD

Malgré de bonnes infrastructures de transports, Paris doit développer son réseau régional

Paris se classe juste derrière la Lombardie et la Catalogne pour le nombre de véhicules privés pour 100 habitants. Si le centre de la métropole est relativement bien desservi en transports en commun, ce n'est pas le cas de sa périphérie, où la voiture individuelle domine.

Sur le plateau de Saclay en particulier, l'insuffisance d'infrastructures de transports pèse lourdement sur l'attractivité du territoire et remet en cause la pertinence d'installer des universités et des centres de recherche.

Le projet du Grand Paris, avec la création de l'Etablissement Public de Paris-Saclay et la mise en place du réseau de métro automatique régional visant à relier les pôles économiques franciliens contribuera certainement à pallier les carences de l'actuel système de transports.

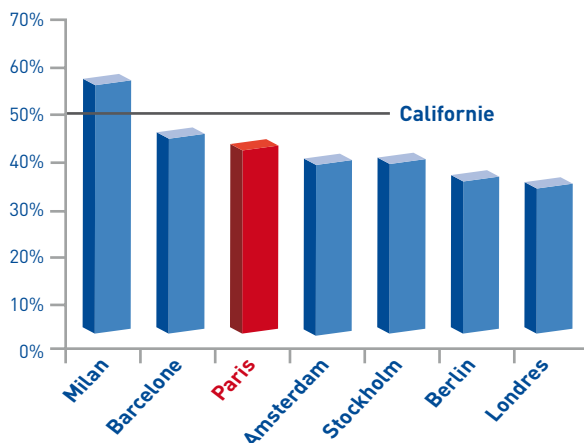
Le logement, l'immobilier universitaire et l'immobilier d'entreprise spécialisé des chantiers prioritaires

Le sujet du logement est central et constitue un frein à l'attractivité de la région en matière de R&D. L'exiguïté, le prix élevé des logements, ainsi que la lourdeur des contraintes administratives et des garanties demandées sont des obstacles importants pour les chercheurs souhaitant s'implanter dans la région.

Paris ne compte pas assez de grands campus, sur le modèle des grandes universités européennes et surtout américaines. C'est un élément clé de la capacité d'innovation et de l'attractivité d'une capitale.

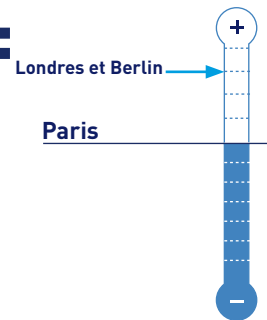
Les industries créatives ont des besoins immobiliers spécifiques (modularité des espaces, flexibilité des baux, éclairage, connectique, très haut débit...) qui ne sont pas satisfaits à Paris par une offre dédiée suffisante.

Nombre de véhicules privés pour 100 habitants (2005).



Un bon modèle en matière d'attractivité immobilière est TechnoMontréal au Canada, cluster diversifié très réputé pour les industries créatives, qui regroupe plusieurs centaines d'entreprises dans ce domaine et propose une offre immobilière adaptée en plus d'avantages fiscaux et de plans de formation.

8. La vie sociale et culturelle : plus de tolérance et de cohésion sociale pour plus d'innovation



Paris est placée 3^{ème} au monde* pour son image très positive auprès des investisseurs étrangers. Toutefois, certains clivages sociaux, un manque d'ouverture et une perte de vitesse dans le domaine de la vie culturelle et festive peuvent nuire à son attractivité.

Paris dispose d'un avantage sur ses concurrentes : une image très attractive

L'un des avantages clés de Paris par rapport à ses concurrentes européennes est l'attrait exceptionnel qu'elle exerce sur les investisseurs étrangers. « Paris joue dans l'inconscient »** : Asiatiques, Européens, Américains viennent beaucoup plus volontiers à Paris que dans n'importe quelle autre métropole européenne*.

La capacité d'innovation est liée au niveau de tolérance d'une région

Un courant de la recherche sur l'attractivité des métropoles trouve une corrélation entre le degré de tolérance et la capacité des régions à innover et à attirer industries et services à haute valeur ajoutée. Si l'on évalue le niveau d'ouverture d'un pays à partir de critères tels que les possibilités d'expression personnelle, la présence d'une communauté gay ou d'une scène artistique, le degré de xénophobie, la Suède prend la tête et la France arrive à la huitième place en Europe***. Néanmoins, cet indice étant national, il ne reflète que partiellement le niveau de tolérance à Paris, qu'on peut penser plus élevé que la moyenne nationale.

Culture et vie nocturne : Paris en perte de vitesse face aux métropoles européennes

La vie culturelle et festive joue un rôle dans l'attractivité d'une destination urbaine, notamment auprès des étudiants et jeunes diplômés. C'est en outre un élément important de la socialisation entre acteurs de l'innovation, notamment dans les domaines artistiques (musique, mode, marché de l'art, design).

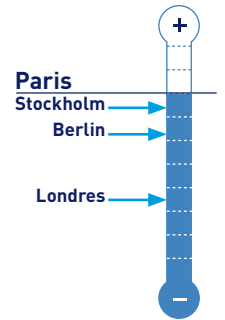
D'après le rapport sur la compétitivité nocturne de la ville de Paris, réalisé par l'Ecole de Guerre Economique (EGE) en 2009, la vie nocturne à Paris est en déclin face à la concurrence des grandes métropoles européennes telles que Londres, Amsterdam, Barcelone et Berlin, beaucoup plus dynamiques dans ce domaine.



	Suède	Pays-Bas	Allemagne	Royaume-Uni	France	Italie	Espagne
Tolérance rang au sein de l'UE 27	1	3	5	7	8	10	11

* Voir Global Cities Investment Monitor 2010, Paris-Ile de France Capitale Economique et KPMG
 ** Entretien avec un chef d'entreprise
 *** Europe in the creative Age, Richard Florida

9. Performance de la R&D: Paris en tête pour les brevets



Paris domine largement les métropoles du panel en nombre de brevets déposés à l'Office Européen des Brevets (OEB).

Paris première région européenne pour le dépôt de brevets

Avec deux fois plus de brevets déposés que Milan en 2006, Paris se classe largement devant ses concurrentes et s'affirme comme un centre de R&D important.

Si l'on ramène le nombre de brevets déposés au nombre d'habitants, Paris reste dans le groupe de tête, derrière Stockholm.

Cette bonne performance de Paris ne doit pas masquer le retard structurel de la France en matière de brevets. La *Paris Tech Review*, relève ainsi que, pour les nanotechnologies, la France revendique 6,7% des publications pour 1,8% des brevets contre 2% des publications et 7% des brevets pour la Corée du Sud.

Une centralisation administrative qui ne reflète pas toujours la localisation des laboratoires

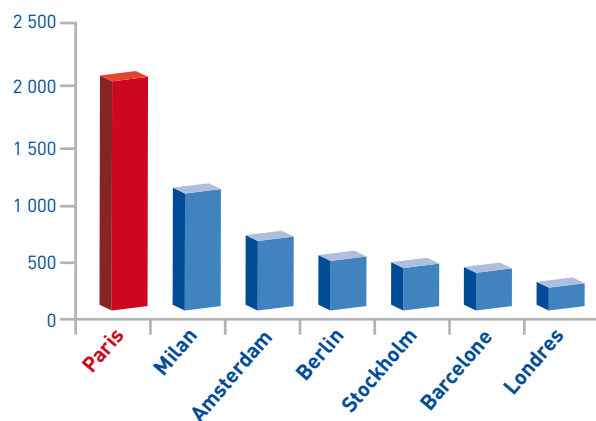
Paris est favorisée dans ces statistiques car elles retiennent la région de résidence du déposant comme référence et non celle de l'inventeur.

De fait, certains laboratoires de province font déposer leurs brevets par leurs organismes de rattachement, dont les sièges administratifs se situent souvent à Paris.

Le décalage est particulièrement parlant dans le cas des nanotechnologies pour lesquelles Paris représente plus de 85% des brevets si l'on considère la résidence du déposant contre 25% si l'on considère la résidence de l'inventeur.

Cependant, même en retenant la région de l'inventeur, Paris resterait au 1^{er} ou 2^{ème} rang européen.

Nombre de brevets déposés auprès de l'OEB en 2006.



	Pourcentage des brevets français déposés à l'OEB par des entités basées en Ile-de-France (2006)	
	Région de résidence du déposant	Région de résidence de l'inventeur
Total (tous les brevets)	66,9%	36,9%
Nanotechnologies	86,3%	25,2%
TIC	83,8%	42,5%
Biotechnologies	67,3%	39,0%

Source : OCDE, 2006, données retraitées



© Dassault Aviation - M. Alleaume

Perceptions : le duel entre Londres et Paris

- 1. L'innovation perçue comme un critère de l'attractivité à long terme**
- 2. Londres en tête pour la capacité d'innovation**
- 3. Paris, la métropole la plus attractive pour l'implantation d'un centre de R&D**
- 4. Paris : n°1 pour les chercheurs, mais derrière Londres pour les managers et les professionnels de la finance**
- 5. Paris : les efforts de dépense en R&D à valoriser**
- 6. Paris : n°2 pour les télécom, le réseau et la fiscalité**
- 7. Paris mal classée pour la rémunération des chercheurs : un risque pour son attractivité**

1. L'innovation

perçue comme un critère de l'attractivité à long terme

91% des acteurs consultés estiment que l'innovation est un critère de l'attractivité notamment parce que :

- La capacité à innover est un indicateur du dynamisme et de la capacité d'une métropole à s'adapter aux évolutions rapides du contexte économique
- L'innovation est la clé du futur et d'une croissance de long terme
- La capacité à innover d'une métropole témoigne de son leadership et lui permet d'attirer les meilleurs talents

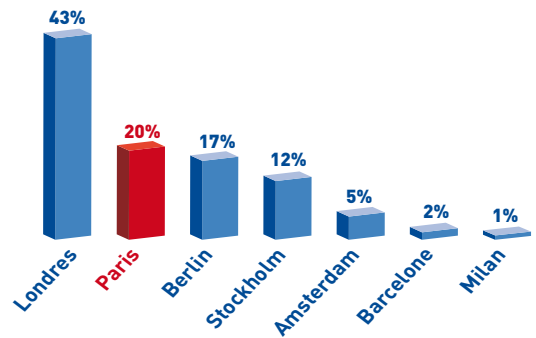
- L'innovation entraîne des synergies et des externalités positives, vecteurs d'une croissance pérenne
- L'innovation est assimilée aux activités à haute valeur ajoutée
- La capacité à innover attire les capitaux car elle incarne la promesse de gains futurs
- L'innovation implique un certain degré d'ouverture, de modernité, de capacité à être en prise avec le marché et les enjeux de son temps
- L'innovation est ce qui permet de ne pas subir des cycles économiques de plus en plus courts
- La capacité à innover participe de la notoriété d'une métropole

2. Londres en tête pour la capacité d'innovation

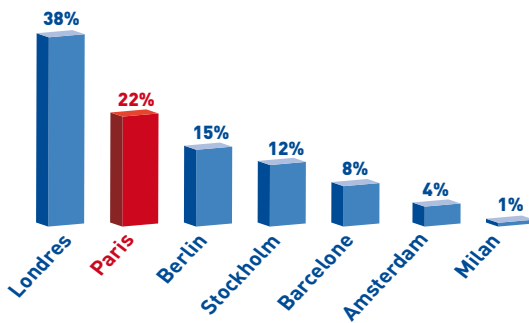
Londres est également en tête pour la perception du nombre de brevets déposés et d'articles publiés. Paris se plaçant dans les deux cas en deuxième position.

Les perceptions contredisent la réalité statistique puisque pour le volume de brevets Paris devance largement Londres. De même, pour le nombre d'articles publiés, Paris est en avance sur Londres (hors Oxford et Cambridge).

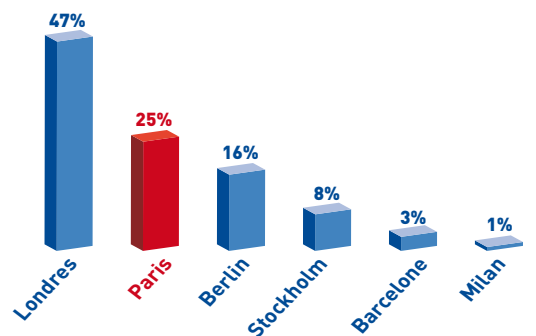
43% des personnes consultées pensent que Londres est la métropole du panel où le nombre de brevets déposés par an est le plus important, contre seulement 20% pour Paris.



Londres en tête pour concurrencer les métropoles non européennes en matière d'innovation.



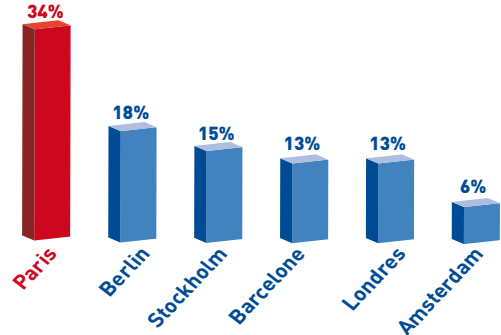
L'écart entre les deux métropoles est presque équivalent pour la perception du nombre d'articles publiés.



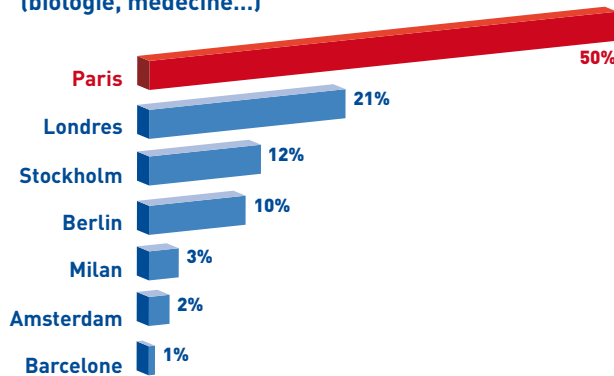
3. Paris, la métropole la plus attractive pour l'implantation d'un centre de R&D

Dans deux secteurs de haute technologie tels que les transports et matériels de pointe et les sciences du vivant Paris est perçue comme la métropole la plus attractive du panel. L'importance des secteurs high tech étant un bon indicateur du degré d'innovation, ce résultat dénote une bonne image de Paris. Dans le secteur des TIC et de l'informatique en revanche, Paris concède la première place à Londres.

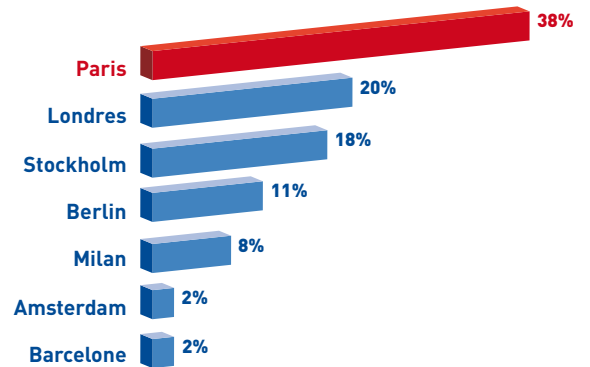
Paris est de loin n°1 pour l'implantation d'un centre de recherche.



Paris n°1 pour les sciences du vivant (biologie, médecine...)



Paris n°1 du panel pour les transports et matériels de pointe...

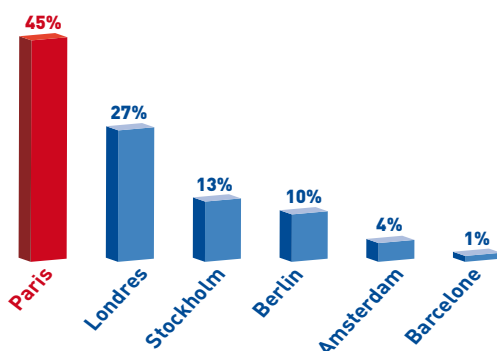


4. Paris n°1 pour les chercheurs, mais derrière Londres pour les managers et les professionnels de la finance

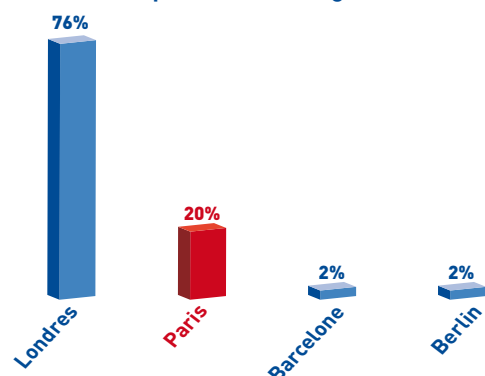
Paris est perçue comme la métropole européenne où l'on trouve les meilleurs chercheurs. En revanche, les personnes consultées estiment que Paris est nettement en retard sur Londres

pour la qualité des ressources humaines en management et en finance. Les autres villes du panel sont très loin derrière sur ce critère.

Paris n°1 sur la qualité de la main d'œuvre en recherche.



En revanche, Londres devance nettement Paris pour les meilleurs diplômés en management et en finance.



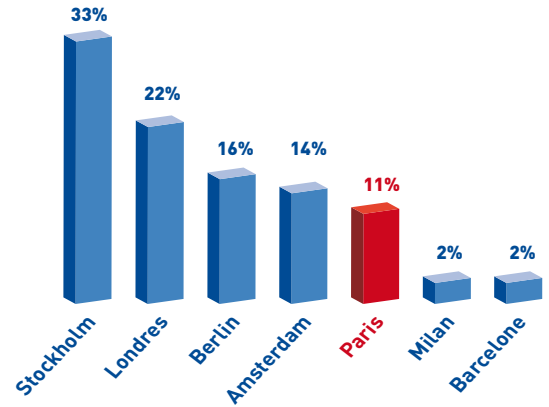
5. Paris: les efforts de dépense en R&D à valoriser

Alors que Paris est 3^{ème} pour la réalité statistique derrière Stockholm et Berlin, elle se classe 5^{ème} dans les perceptions.

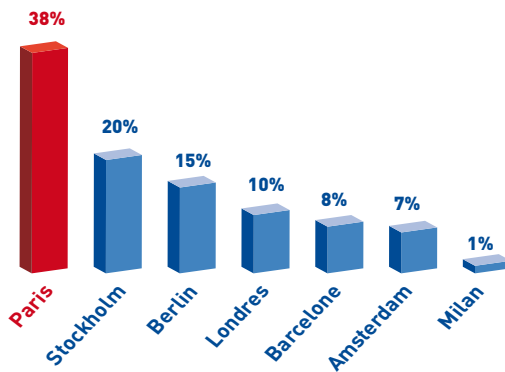
Cependant l'importance du financement public de la R&D à Paris est reconnu par les acteurs privés interrogés.

La plupart des acteurs consultés perçoivent le retard de Paris par rapport à Londres et Stockholm en matière de capital-investissement.

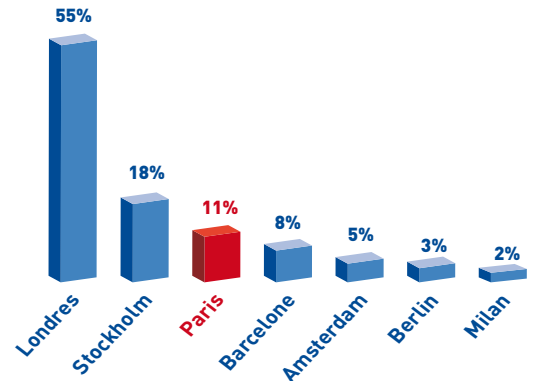
Paris est en 5^{ème} position pour la part des dépenses de R&D dans le PIB régional.



Les acteurs privés interrogés classent Paris en 1^{ère} position pour l'accès au financement public des projets de R&D et d'innovation.



Les responsables publics et privés consultés placent Londres largement en tête du classement pour la présence de capital-risqueurs.



© Renault



© Dassault

6. Paris : n°2 pour les télécommunications, le réseau et la fiscalité

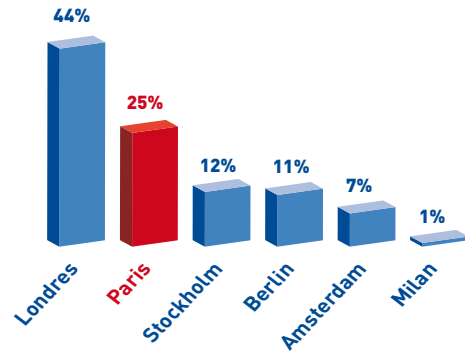
Sur trois critères importants de la capacité d'innovation :

- la qualité des infrastructures de télécommunication,
- les opportunités de rencontrer des partenaires,
- et la fiscalité pour les investissements en R&D, **Paris** est perçue **en deuxième position** derrière Londres.

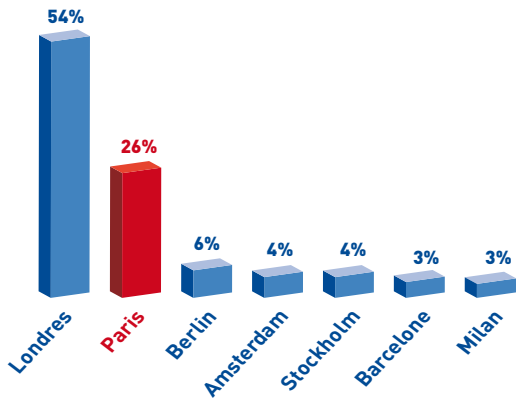
Le rôle prééminent des deux plus grandes métropoles européennes en matière d'innovation se confirme au fur et à mesure des indicateurs.

Milan et Barcelone sont fréquemment en fin de classement alors que Stockholm et Berlin apparaissent souvent sur le podium.

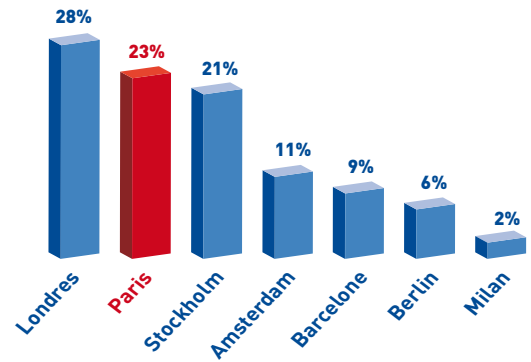
Londres est la métropole la mieux équipée du panel en infrastructures de télécommunication.



Paris n°2 pour les opportunités de rencontrer des partenaires.



Londres puis Paris offrent la fiscalité la plus avantageuse pour les investissements en R&D et dans l'innovation.



© ESA - J. Huart



© Thatès

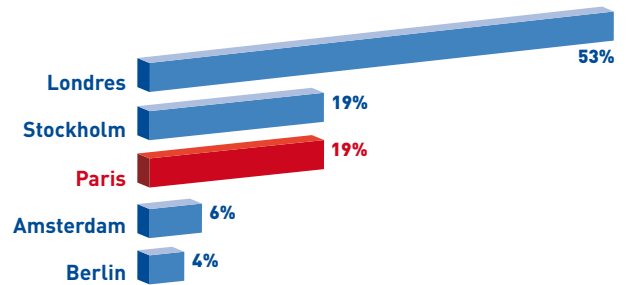
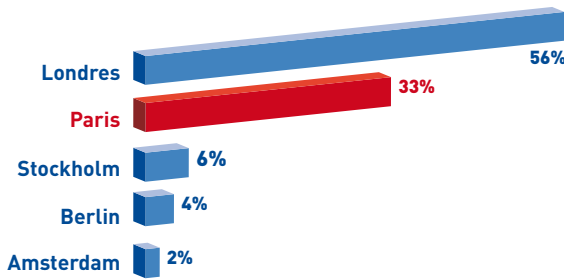
7. Paris mal classée pour la rémunération des chercheurs : un risque pour son attractivité

Paris est en deuxième position derrière Londres pour l'accessibilité du marché du travail et en deuxième position à égalité avec Stockholm pour les perspectives de carrière des chercheurs.

Pour le niveau de rémunération ou les perspectives salariales des chercheurs, Paris est soit hors classement soit en queue de peloton. Ce retard est préoccupant, dans la mesure où la compétition pour attirer les meilleurs talents joue un rôle central dans la capacité future d'innovation.

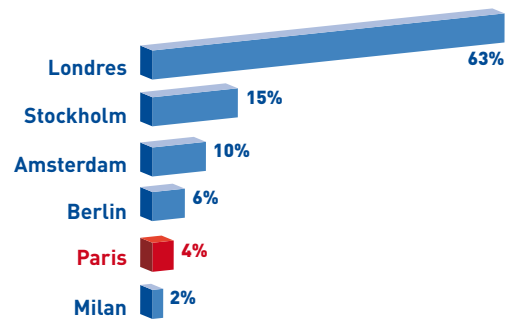
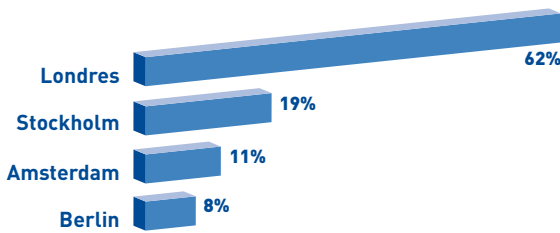
Parmi les chercheurs, jeunes diplômés et étudiants interrogés, une large majorité considère que Londres est la métropole du panel où les opportunités de rencontrer un employeur sont les meilleures.

Londres reste largement en tête pour les perspectives de carrière et Paris remonte légèrement.



Une proportion encore plus importante estime que Londres est la métropole où un chercheur est le mieux rémunéré. Paris est horsclassement.

Pour les perspectives salariales, les personnes interrogées placent Paris en 5^{ème} position.



© iStock

© Thatès



© Thalès

Synthèse et recommandations

- 1. Classement – Réalité/Perceptions**
- 2. Recommandations :**
 - Le financement de l'innovation
 - La valorisation de l'esprit d'entreprise
 - La gouvernance
 - L'image de Paris comme métropole innovante
- 3. Conclusions**



1. Classement - Réalité

Paris devant toutes ses concurrentes

Rang moyen des métropoles selon les critères examinés

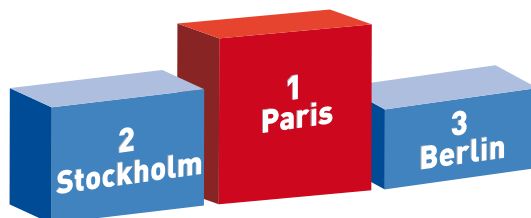
	Paris	Stockholm	Berlin	Amsterdam	Londres	Barcelone	Milan
Capital humain	2,4	3,4	4,2	4,8	3,0	5,2	5,0
Financement de la R&D	2,3	1,8	2,5	4,7	6,8	4,5	5,8
Capital-investissement	3,0	2,5	3,3	5,0	1,0	6,3	6,0
Entrepreneuriat	4,5	4,3	4,4	3,3	2,4	3,4	4,5
Clusters et incitations fiscales	1,0	3,3	5,0	3,3	5,5	3,5	6,5
Infrastructures	4,0	2,0	3,3	2,3	2,3	6,0	7,0
Performance de la R&D	1,5	2,5	3,5	4,0	7,0	6,0	3,0
Moyenne	2,67	2,83	3,74	3,91	4,00	4,99	5,40
Classement global	1	2	3	4	5	6	7

Principaux enseignements du classement :

- Excellente position de Paris, première juste devant Stockholm
- Londres seulement en quatrième position derrière Berlin
- Amsterdam, Barcelone et Milan arrivent en fin de classement

Il est important de souligner les limites inhérentes au classement proposé :

- les notes sont basées sur les indicateurs statistiques et sur des recherches documentaires
- certains indicateurs sont nationaux et ne recourent que partiellement la réalité régionale (indicateurs sur l'entrepreneuriat et le capital-investissement, notamment)
- tout classement est une simplification de la réalité et il n'existe pas d'indice composite sans approximations



Top 3 réalité



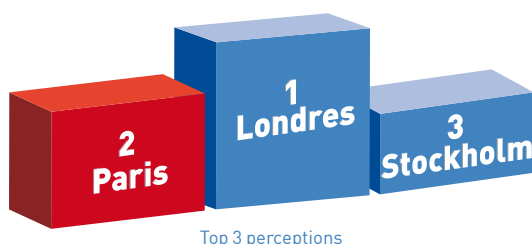
1. Classement - Perceptions

Paris derrière Londres

Le classement ci-dessous est issu de l'enquête par questionnaire (qui ne prétend pas à la représentativité statistique). Il résulte d'une moyenne des classements attribués à chaque métropole sur les différents critères retenus.

	Londres	Paris	Stockholm	Berlin	Amsterdam	Barcelone	Milan
Capacité d'innovation	1	2	4	3	6	5	7
Nombre de brevets	1	2	4	3	5	6	7
Nombre d'articles	1	2	4	3	5	7	6
Installation d'un centre de recherche	4,5	1	3	2	6	4,5	7
Transports et matériels de pointe	5	1	2	3	4	6,5	6,5
Sciences du vivant	2	1	3	4	6	7	5
Informatique et TIC	1	2	3	4	6	5	7
Qualité de la main d'œuvre en recherche	2	1	3	4	5	6	7
Qualité de la main d'œuvre en management et finance	1	2	6	3,5	6	3,5	6
Part des dépenses de R&D dans le PIB	2	5	1	3	4	6,5	6,5
Accès au financement public pour la R&D	4	1	2	3	6	5	7
Capital-risque	1	3	2	6	5	4	7
Infrastructures de télécommunication	1	2	3	4	5	7	6
Opportunités de partenariats	1	2	4,5	3	4,5	6,5	6,5
Fiscalité la plus avantageuse pour la R&D	1	2	3	6	4	5	7
Rémunération et perspectives de carrière	1	4	2	5	3	7	6
Moyenne	1,8	2,1	3,1	3,7	5,0	5,7	6,5
	Londres	Paris	Stockholm	Berlin	Amsterdam	Barcelone	Milan
Classement	1	2	3	4	5	6	7

Le classement issu de l'enquête par questionnaires place Londres en tête des métropoles comparées, devant Paris et Stockholm.



Londres effectue donc un saut de quatre places par rapport au classement « réalité » et affirme son image extrêmement attractive en matière d'innovation.

Paris souffre encore d'un déficit d'image par rapport à sa concurrente britannique, mais reste très bien placée, devant Stockholm et Berlin, qui appartenaient au trio de tête du classement « réalité ».

Amsterdam, Milan et Barcelone confirment leur retard dans la compétition entre les grandes métropoles européennes.

2. Recommandations aux pouvoirs publics

Les recommandations Paris-Ile de France Capitale Economique portent sur quatre thèmes majeurs :

- I. Le financement de l'Innovation.
- II. La valorisation de l'esprit d'entreprise.
- III. La gouvernance.
- IV. L'image de Paris, métropole innovante.

I. Le Financement de l'Innovation

Pérenniser le Crédit-Impôt Recherche, favoriser un rééquilibrage entre financements privés et publics.

1. **Pérenniser le Crédit-Impôt Recherche**, vecteur principal d'attractivité de Paris pour les activités de R&D.
2. Mieux **cibler** le CIR vers les **secteurs innovants** et notamment la haute technologie en durcissant les conditions d'éligibilité. Favoriser les PME, les entreprises de taille intermédiaire et les start-up dans le dispositif.
3. **Simplifier** et **mieux coordonner** les procédures de demande d'aides à l'Innovation. Dans cet esprit, Paris-Ile de France Capitale Economique se propose d'organiser des réunions régulières entre les principaux acteurs du secteur.
4. Continuer à développer le **cofinancement** public-privé pour favoriser une logique de rentabilité et non de subvention. Accompagner les cessations d'activités.
5. Assurer la présence d'investisseurs privés dès la phase d'amorçage, promouvoir une **approche « produit »**.
6. Equiper les porteurs de projet des outils de base de la **communication financière**.
7. Favoriser les **rencontres** directes informelles entre entrepreneurs et investisseurs (business angels, venture capital...) notamment dans les incubateurs. Le succès des entreprises dépend de leur bonne compréhension sur le long terme.
8. Assurer une meilleure traçabilité des aides et des bénéficiaires. **Evaluer** l'efficacité économique des aides existantes.



© Bouygues

II. La valorisation de l'esprit d'entreprise

Passer d'une économie administrée à une économie de marché.

9. Faire bénéficier les **dirigeants-fondateurs d'entreprises innovantes** du régime de sécurité sociale des salariés lors des trois premières années d'exercice.
10. Favoriser la **création d'entreprise** en simplifiant les procédures d'enregistrement et de déclaration.
11. Développer les financements adaptés au **mentorat** (CCI, OPCA, Région) ; les formations existent et sont performantes mais souvent trop onéreuses.
12. Valoriser la réussite entrepreneuriale auprès des étudiants des meilleures écoles et universités ainsi qu'auprès des porteurs de projet. Mettre en valeur les **« success stories »** individuelles et collectives. Nuancer l'échec et apprendre à rebondir.

2. Recommandations aux pouvoirs publics

13. Encourager l'entrepreneuriat dans les grandes écoles et les universités,

- notamment à travers les incubateurs et pépinières d'entreprises, tout en rationalisant ces structures, trop nombreuses et trop petites aujourd'hui.
- Créer un module commun « venture capital » aux filières entrepreneur et finance des *business schools*, afin de former les futurs financeurs et entrepreneurs à leurs contraintes et attentes respectives.

14. Renforcer les passerelles entre la recherche publique, l'entreprise et l'international.

- Adapter les critères d'évaluation des chercheurs et des laboratoires. Valoriser y compris par des incitations financières une expérience en entreprise autant que la publication : *from « publish or perish » to « publish or perform »*.
- Inciter les laboratoires à recruter un quota minimal de docteurs ayant bénéficié de conventions type CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche qui permettent aux doctorants de réaliser leur recherche au sein d'une entreprise) ou de formations en gestion et en management.
- S'inspirer d'exemples étrangers type Fraunhofer (Allemagne) où l'on effectue notamment des recherches pour des clients privés, ce qui favorise l'embauche des doctorants.
- Associer personnellement professeurs et chercheurs des laboratoires publics au succès d'une start-up.

III. La gouvernance : chercher un maximum de simplicité.

Un effort de rationalisation du dispositif actuel est nécessaire. D'après les exemples étrangers, l'échelon régional semble le plus pertinent pour coordonner le soutien à l'innovation.

15. Créer une **agence régionale unique pour l'innovation**

- a. Pour améliorer le soutien et les services aux entreprises innovantes
- b. Pour mutualiser les moyens
- c. Pour optimiser les coûts et les finances

Le Centre Francilien de l'Innovation, les administrations déconcentrées ainsi que tous les autres acteurs publics en charge de l'innovation en Ile-de-France seraient regroupés dans une seule instance à l'instar de ce qui se passe dans de nombreuses métropoles étrangères.



© Altran

Gouvernance : cette agence réunirait les représentants des différents bailleurs de fonds (région, Etat, départements, collectivités) et les voix seraient réparties au prorata de leurs participations financières.

Missions : créer le « centre de compétence ». Ceci au sein de l'agence permettrait :

- la constitution d'un **annuaire en ligne** répertoriant les financeurs des activités de R&D par catégories (institutions publiques, fonds de private equity, business angels...)
- la constitution d'un **annuaire des conseils** spécialisés dans le financement, la gestion de projet, la veille sectorielle...
- l'**orientation** des porteurs de projets vers les bons conseils et financeurs en fonction de leurs besoins (amorçage, développement, deuxième et troisième tour de table, recherche de partenariats, gestion de projets...)
- le soutien aux **pôles de compétitivité** et notamment à leurs actions d'organisations de rencontres entre acteurs d'une filière
- le soutien aux **démarches transverses** et transdisciplinaires, réunissant plusieurs pôles et filières
- le soutien au développement de **plateformes mutualisées** (ensemble de services généralement fournis dans un même lieu qui permet une mise au point du projet à moindre coût ; lieux de créativité) adaptées aux nouveaux besoins par appel d'offre auprès de sociétés spécialisées dans leur conception et leur gestion.

2. Recommandations aux pouvoirs publics

- 16. Accélérer le rapprochement entre universités et grandes écoles, réduire la logique de corps, **décloisonner** les cultures et les traditions, associer futurs chercheurs et managers, métisser les réseaux et les compétences de gestion, de création, de recherche.
- 17. Identifier quelques **personnalités qui pourraient incarner et promouvoir notamment** Paris-Saclay comme territoire d'innovation technologique et Paris comme centre d'innovation créatrice.
- 18. Soutenir les efforts de rapprochement entre les établissements d'enseignement supérieur de **Paris-Saclay**.

IV. L'image de Paris comme métropole innovante : mettre en avant les ressources de Paris.

Renforcer la promotion de Paris sur l'innovation. Introduire l'innovation parmi les valeurs de la « marque » Paris, au côté du luxe, des arts de vivre, de l'architecture et rétablir la réputation de Paris comme grand centre universitaire.

Relancer le surnom de « Ville Lumière » en y attachant la capacité scientifique et technologique de Paris (la lumière renvoyant alors au progrès, au rayonnement intellectuel, à l'esprit brillant des Parisiens). Relancer la vie culturelle, sociale et festive à Paris, facteur d'attractivité des meilleurs chercheurs et talents.

L'innovation doit être au cœur du projet du Grand Paris, qui est une opportunité pour donner une image nouvelle à Paris.



© Ministère du Grand Paris

Tous les projets retenus doivent être les plus innovants dans leur secteur. Valoriser également les grands projets d'architecture.

- 19. Créer la mention « **Designed in Paris** by... » sur le modèle « Designed in California » (iPhone) ou « Designed in Finland »... en association avec les Pôles de compétitivité et notamment les grands constructeurs industriels et les sociétés créatrices de logiciels... qui serait une garantie de qualité et d'innovation.
- 20. Lister les **produits innovants** (qui sont des succès commerciaux) conçus à Paris Ile-de-France et lancer une campagne de communication sur ce thème dans la presse internationale : « Did you know... »



© Laurent Blossier

3. Conclusions

Paris se place parmi les leaders de l'innovation en Europe, malgré certaines lacunes

Paris s'illustre comme une région très attractive dans le concert des métropoles européennes en matière de capital humain. Elle attire et forme parmi les meilleurs talents.

L'excellence de Paris dans l'innovation réside également dans sa capacité à faire émerger des pôles de compétitivité (Medicen, Move'o, Systematic, Cap Digital...) capables de rivaliser avec les plus importants clusters mondiaux et dans la politique fiscale très favorable à l'innovation conduite par le gouvernement (réforme du CIR).

En matière de financement de la R&D, Paris se situe juste derrière Stockholm. Paris pêche toutefois dans les domaines de l'entrepreneuriat et du capital-investissement, du fait d'une valorisation insuffisante de l'entrepreneuriat, d'une aversion au risque et de lourdeurs administratives qui, si elles sont souvent allégées dans les faits, dominent toujours les perceptions.

Londres se distingue nettement de ses concurrentes dans ces domaines et est en avance sur l'Europe continentale pour le capital-investissement.

L'attractivité de la région francilienne repose pour partie sur son image très positive auprès des investisseurs étrangers, mais le manque de dynamisme de sa vie culturelle et festive peut finir par la pénaliser auprès des jeunes talents.

Les ressources de Paris sont « comparables à celles de la Silicon Valley » (CAE, 2008) mais insuffisamment exploitées

Londres se situe devant le reste des métropoles européennes sur le terrain de la perception

Londres et Paris sont perçues comme les métropoles du panel dont les capacités d'innovation sont les plus importantes, devant Stockholm et Berlin.

Globalement, Londres est identifiée comme la métropole européenne la plus performante en matière d'innovation et la plus attractive en termes de perspectives de carrière et de rémunération des chercheurs. Paris est perçue en tête pour la qualité des chercheurs, les performances dans certains secteurs de pointe et l'attractivité pour l'implantation d'un centre de recherche.

Paris souffre d'un fort décalage entre perceptions et réalité sur le thème des dépenses en R&D, puisque la région est classée 5^{ème} de l'enquête par questionnaire à ce sujet et 2^{ème} selon l'étude de la réalité.

Le retard de Paris sur Londres en termes de capital-investissement se traduit dans les perceptions.

Londres bénéficie de son aura et s'impose comme la métropole la plus innovante dans les perceptions alors même que sur de nombreux indicateurs statistiques elle semble en-deçà des autres métropoles considérées, notamment Paris, Stockholm et Berlin.

A contrario, le potentiel de Paris n'est pas forcément reconnu par les personnes ayant participé à l'enquête par questionnaires, notamment sur des critères tels que le nombre de brevets publiés ou les dépenses en R&D.

Londres remporte la bataille des images malgré des capacités d'innovation moindres

Paris-Ile de France Capitale Economique, créée il y a près de vingt ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, rassemble une centaine de grandes entreprises françaises et internationales, garantes de son indépendance. Elle a notamment pour mission de mettre en valeur auprès des investisseurs étrangers les atouts majeurs de l'Île-de-France et de renforcer son attractivité par des actions lobbying auprès des décideurs politiques et économiques.

➤ CONTACT

Chiara Corazza
Directeur Général

7, rue Balzac
75008 Paris - France
Tél.: 33 1 55 65 74 80
Fax: 33 1 55 65 74 87

www.greater-paris-investment-agency.com



Paris-Ile de France Capitale Economique

une initiative de la



**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**

PARIS-ILE DE FRANCE CAPITALE ECONOMIQUE - 7 RUE BALZAC - 75008 PARIS

PRINTED BY RIP (Paris) • ISBN 2-914687-10-9 • EAN 9782914687102
ICNOGRAPHIE • CCIP • ISTOCKPHOTO • FOTOLIA